Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 022-212201768-20260310-2026_03-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS EHPAD DE PLEDRAN

Délibération n°2026-03 : Validation du budget prévisionnel 2026

L'an deux mille vingt-six le 10 mars. Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. dûment convoqué, s'est réuni à 18h00 en session ordinaire à la mairie de Plédran sous la Présidence de S. BRIEND, Président du C.C.A.S.

Nombre de membres en exercice : 13
Remplacement en cours : 0
Nombre de membres présents : 7
Nombre de membres votants : 8

Présents : Messieurs Stéphane BRIEND, Jean-Marc GRABOWSKI, Pierre MILLERET et Mesdames Huguette BOURDONNAIS, Christiane LE MOUAL, Laurence LUCAS, Anne-Marie MEROT.
Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés : Monsieur Yann GILLET et Mesdames Solange FANIC et Eveline LANDIN.

Absent ayant donné pouvoir : Monsieur Yann GILLET donne pouvoir à Monsieur MILLERET Pierre.

Absents : Messieurs Philippe CAEROU et Daniel HERVE et Madame Odile LEROY.

Madame Audrey LECERF, Directrice de l'EHPAD et du CCAS de Plédran, assiste à la réunion.

DELIBERATION 2026-03

Validation du budget prévisionnel 2026

Monsieur le Président soumet à l'examen des Membres du Conseil d'Administration le budget prévisionnel pour 2026.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	74 711.91 €
Compte 02 – Résultat de fonctionnement reporté	6 856.91 €
Compte 11 – Charges à caractère général	18 505 €
Compte 12 – Charges de personnel et frais assimilés	33 400 €
Compte 65 – Autres charges de gestion courante	15 950 €
Compte 66 – Charges financières	- €
Compte 68 – Dotations aux amortissements	- €

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 022-212201768-20260310-2026_03-DE

Recettes	74 711.91 €
Compte 70 –Produits de services	225 €
Compte 74 – Dotation subventions et participations	71 486.91 €
Compte 75 – Autres produits de gestion courante	3 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	6 856.91 €
Compte 21 – Immobilisations corporelles	6 856.91 €
Recettes	6 856.91 €
Compte 01 – Résultat d'investissement reporté	6 856.91 €
Compte 10 – Dotations, fonds divers, réserves	- €
Compte 40 – Ecritures spécifiques	- €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration après en avoir délibéré :

- Vote le budget prévisionnel 2026 du CCAS

Adopté à l'unanimité
Ainsi fait et délibéré à Plédran le 10/03/2026
Transmise à la Préfecture le
Rendue exécutoire conformément à la loi du 02/03/1982, modifiée complétée par la loi du 22/07/1982.

S. BRIEND,
Président du C.C.A.S.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE 22960 PLEDRAN

L'adjointe aux Affaires Sociales,
Par délégation du Président,
Christiane LE MOUAL

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 022-212201768-20260310-2026_03-DE

ARRETE ET SIGNATURES

CCAS DE PLEDRAN - CCAS

Présentation

Présenté par le Le Président,
A Plédran, le 10/03/2026
Le Le Président

Délibération

Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session .....
A Plédran, le 10/03/2026

Les membres du Conseil d'administration,

Votes

Nombre de membres en exercice :	13
Nombre de membres présents :	0
Nombre de suffrages exprimés :	0
Pour :	0
Contre :	0
Abstention :	0

Date de convocation :

Signataire	
Stéphane BRIEND	
Christiane LE MOUAL	
Daniel HERVE	
Odile LE ROY	
Jean-Marc GRABOWSKI	
Evelyne LANDIN	
Anne-Marie MEROT	
Philippe CAEROU	
Solange FANIC	
Laurence LUCAS	
Yann GILLET	
Huguette BOURDONNAIS	
Pierre MILLERET	

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 022-212201768-20260310-2026_03-DE

ARRETE ET SIGNATURES

Certifié exécutoire par le Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A Plédran, le
.....